

Soutien au développement et renforcement des capacités commerciales

Commerce et développement (y compris PMA et petites économies)	136
Aide pour le commerce	141
Cadre intégré renforcé	143
Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce	145
Coopération technique et formation	147
Commerce et autonomisation des femmes	150

Commerce et développement

- Le Comité du commerce et du développement a examiné des initiatives visant à renforcer les capacités commerciales des économies en développement et à favoriser leur intégration dans le système commercial mondial.
- Les Membres de l'OMC ont salué la décision prise à la douzième Conférence ministérielle (CM12) de redynamiser les travaux dans le cadre du Programme de travail sur le commerce électronique.
- Le Comité a étudié des moyens qui lui permettraient de rendre pleinement opérationnel son mandat et de jouer ainsi le rôle de point focal pour les travaux relatifs au développement au sein de l'OMC.

Lors de ses réunions de 2022, le Comité du commerce et du développement a examiné des initiatives visant à

Informations de base

Le Comité du commerce et du développement est le point focal pour la coordination des activités de l'OMC dans le domaine du commerce et du développement. Il s'occupe de diverses questions, y compris tout ce qui concerne le développement, la coopération technique, la formation et les notifications au titre de la Clause d'habilitation, qui autorise les économies développées à accorder un traitement plus favorable aux économies en développement.

renforcer les capacités commerciales des économies en développement et à favoriser leur intégration dans le système commercial mondial – y compris le commerce électronique. Il s'est également penché sur la façon dont le commerce aidait les économies en développement et les pays les moins avancés (PMA) (voir la page 138) à faire face à la pandémie de COVID-19 et à renforcer la résilience en vue des futures crises. Il a poursuivi son examen de l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent (FDSC) pour les PMA.

S'agissant du commerce électronique (voir la page 80), les Membres ont salué la décision prise à la CM12 de redynamiser les travaux dans le cadre du Programme de travail sur le commerce électronique, l'objectif étant d'accroître la participation des économies en développement et des PMA au commerce numérique.

À la demande des Ministres du commerce, les travaux sur le lien entre commerce et développement se sont poursuivis. Plus particulièrement, le Comité a étudié des moyens qui lui permettraient de rendre pleinement opérationnel son mandat et de jouer ainsi le rôle de point focal pour les travaux relatifs au développement au sein de l'OMC. La Présidente du Comité, l'Ambassadrice Usha Chandnee Dwarka-Canabady (Maurice), a encouragé la poursuite du dialogue parmi les Membres pour faire avancer cette question.

Le Comité a tenu deux sessions spécifiques sur le mécanisme de surveillance des dispositions relatives au traitement spécial et différencié (TSD) prévu pour les économies en développement dans les Accords et décisions de l'OMC.

Ce mécanisme a été conçu comme un moyen d'examiner l'application des dispositions relatives au TSD, lesquelles prévoient par exemple des délais plus longs pour la mise en œuvre des Accords ou des engagements concernant l'octroi d'une assistance technique. La Présidente a cependant fait observer qu'aucune communication écrite n'avait été présentée, alors que ces documents sont nécessaires pour que le mécanisme de surveillance devienne pleinement opérationnel. Elle a exhorté les Membres à trouver un accord sur la marche à suivre au sujet du mécanisme.

Les États-Unis, la Norvège et le Japon ont notifié au Comité leurs Systèmes généralisés de préférences, dans le cadre desquels les économies développées accordent des droits préférentiels pour des importations en



provenance d'économies en développement. S'agissant des accords commerciaux régionaux, le Comité a reçu la notification d'un protocole portant modification de l'Accord-cadre sur la coopération économique globale entre l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et la Chine.

Des notifications ont également été présentées au sujet de l'adhésion des Seychelles au Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), qui a été examinée par le Comité, et au sujet de l'Accord global de partenariat économique entre l'Inde et les Émirats arabes unis.

Le Comité a examiné des documents relatifs à l'Association latino-américaine d'intégration. Il a également examiné l'Accord de libre-échange entre le Maroc et les Émirats arabes unis, et l'Accord de libre-échange entre les États membres du Conseil de coopération du Golfe et Singapour.

Coopération technique et formation

L'Institut de formation et de coopération technique de l'OMC (voir la page 147) a fait savoir au Comité que les demandes d'activités d'assistance technique locales avaient considérablement diminué en 2020 et en 2021, dans le contexte de la pandémie de COVID-19, de nombreux Membres de l'OMC et observateurs ayant reporté leurs demandes jusqu'à ce que les activités en présentiel puissent reprendre.

Le rapport annuel de l'OMC sur l'assistance technique pour l'année 2021 a montré que la participation aux cours avait baissé de 23% par rapport à 2020, et que les demandes d'activités locales étaient tombées à un niveau historiquement bas. La lassitude numérique induite par le recours intensif aux solutions en ligne permettant d'organiser les réunions malgré les restrictions liées à la COVID-19, la concurrence accrue au niveau mondial pour capter le temps des apprenants en ligne et les difficultés liées au travail à distance ont été identifiées comme des facteurs ayant pu contribuer à cette baisse.



Pays les moins avancés

- **L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés (PMA) pour la décennie 2022-2031, qui compte le commerce parmi ses domaines prioritaires.**
- **L'OMC a signé un accord de partenariat avec le Bureau de la Haute Représentante des Nations Unies pour les pays les moins avancés (ONU-OHRLS) sur la mise en œuvre des éléments relatifs au commerce qui figurent dans le Programme de Doha.**
- **D'après une note du Secrétariat de l'OMC, la part des PMA dans les exportations mondiales de marchandises s'est maintenue à 0,93% en 2021.**

Informations de base

Le Sous-Comité des PMA, qui a été établi en juillet 1995 en tant qu'organe subsidiaire du Comité du commerce et du développement, axe ses travaux sur un programme de travail pour les PMA adopté par l'OMC. Ce programme aborde plusieurs questions systémiques importantes pour les PMA dans le système commercial multilatéral, comme l'accès aux marchés, l'assistance technique et l'accession à l'OMC.

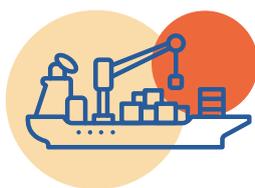
Programme d'action de Doha en faveur des PMA

En mars 2022, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Programme d'action de Doha en faveur des PMA pour la décennie 2022-2031, qui compte le commerce parmi ses six domaines prioritaires. Ce programme reprend les priorités des PMA à l'OMC, y compris la mise en œuvre de leurs décisions, le doublement de leur part dans les exportations mondiales et l'accroissement de l'Aide pour le commerce (voir la page 141) qui leur est destinée. L'amélioration de la participation des PMA au commerce numérique figure aussi parmi les objectifs.

Le Programme a été adopté lors de la première partie de la cinquième Conférence des Nations Unies sur les PMA (PMA5) qui s'est tenue à New York, la deuxième partie devant avoir lieu à Doha en mars 2023. L'OMC et le Bureau de la Haute Représentante des Nations Unies pour les PMA, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement (ONU-OHRLS), en coopération avec le Cadre intégré renforcé (CIR) et les bureaux régionaux de l'ONU, ont mené des consultations régionales pour faire avancer les éléments du Programme qui ont trait au commerce. Des notes d'orientation ont été établies concernant le commerce numérique et l'évolution du paysage commercial, entre autres, en vue d'un exposé à la Conférence des Nations Unies à Doha.

À sa douzième Conférence ministérielle (CM12), l'OMC a signé un accord de partenariat avec l'ONU-OHRLS sur la mise en œuvre du Programme de Doha. Les Ministres du commerce et les Ambassadeurs

Un riziculteur au travail à Battambang (Cambodge).



0,93%

La part des PMA dans les exportations mondiales de marchandises

après de l'OMC de plus de 40 PMA ont assisté à la cérémonie. « Au cours de la dernière décennie, nos Membres ont élargi les possibilités commerciales pour accroître les exportations des PMA, et l'OMC reste la principale instance pour la réalisation des objectifs du Programme d'action de Doha dans le domaine du commerce », a indiqué la Directrice générale Okonjo-Iweala lors de la signature.

Tendances commerciales parmi les PMA

D'après une note du Secrétariat, la part des PMA dans les exportations mondiales de marchandises s'est maintenue à 0,93% en 2021. Leur part dans les importations mondiales est également restée inchangée, à 1,39%. La croissance des importations a invariablement été supérieure à celle des exportations, ce qui a creusé le déficit commercial (qui s'établissait à 113 milliards d'USD en 2021). Cette note a établi que la reprise après la pandémie de COVID-19 était inégale, la part des PMA dans les exportations mondiales de services commerciaux étant tombée à 0,49% en 2021, contre 0,53% en 2020.

Priorités des PMA dans le commerce mondial

Les priorités des PMA dans le commerce mondial ont fait l'objet de discussions lors d'un séminaire organisé en décembre 2022. Plus de 60 participants, y compris 35 fonctionnaires en poste dans les capitales de plus de 20 PMA, ont discuté des résultats de la CM12, de l'environnement commercial et des moyens de renforcer le système commercial multilatéral.

« Les points de vue nationaux et régionaux sont essentiels pour enrichir nos connaissances. J'espère que les idées qui émergeront de ce

séminaire inspireront d'autres programmes d'assistance technique de l'OMC à l'avenir », a déclaré l'Ambassadrice Kadra Ahmed Hassan (Djibouti), Coordinatrice du Groupe des PMA à l'OMC.

Échange de données d'expérience

Lors d'une réunion du Sous-Comité des pays les moins avancés tenue en mai, les Membres de l'OMC se sont penchés sur des initiatives menées par le Centre du commerce international (ITC), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) dans le but d'aider les petites entreprises des PMA à améliorer leur capacité de faire du commerce. Des bénéficiaires en Gambie, à Madagascar et au Sénégal ont fait part de leur expérience. En octobre, les Membres de l'OMC ont discuté des possibilités offertes par la zone de libre-échange continentale africaine pour soutenir la croissance économique et le développement dans les PMA.

La Présidente du Sous-Comité, l'Ambassadrice Kirsti Kauppi (Finlande), a annoncé en octobre la création, sur le site Web de l'OMC, d'une nouvelle page consacrée aux exemples de réussite dans les PMA qui tirent parti du commerce pour améliorer la vie des populations. Cette page présente des initiatives menées en Afrique de l'Est, à Djibouti, au Togo, à Madagascar et en Gambie.

Dialogue Sud-Sud

Le cinquième Dialogue Sud-Sud sur les PMA et le développement au titre du Programme de la Chine pour les PMA et les accessions s'est tenu en mai à Genève, réunissant plus de 80 délégués. Cet événement était l'occasion d'aborder certaines perspectives d'avenir concernant les priorités commerciales des PMA. Les difficultés liées au retrait de la liste des PMA ont également été discutées.

« Nous devons redoubler d'efforts et obtenir des résultats pour les populations des PMA et du monde entier. L'impasse dans laquelle se trouvent les négociations depuis longtemps a miné la crédibilité de l'OMC. Quand je parle aux ministres et aux dirigeants, ils expriment leur soutien à l'OMC, ainsi qu'au renforcement de l'Organisation pour en accroître l'efficacité », a déclaré la Directrice générale Okonjo-Iweala dans son allocution d'ouverture.

“

Au cours de la dernière décennie, nos Membres ont élargi les possibilités commerciales pour accroître les exportations des PMA.

DG Okonjo-Iweala

Petites économies

- À la douzième Conférence ministérielle (CM12), les Ministres ont réaffirmé leur engagement en faveur du Programme de travail sur les petites économies et ont donné pour instruction au Comité du commerce et du développement de poursuivre son suivi des progrès réalisés concernant les propositions des petites économies au sein des organes de l'OMC.
- Les Ministres ont donné pour instruction au Secrétariat de l'OMC de fournir des renseignements pertinents et une analyse factuelle pour examen par le Comité, et de travailler sur l'intégration des petites économies dans l'économie post-COVID-19.

Informations de base

Le Comité du commerce et du développement – réuni en session spécifique – est responsable de la supervision des travaux sur les petites économies et suit l'avancement de l'examen des propositions faites par les petites économies vulnérables dans les différents organes et groupes de négociation de l'OMC. Plusieurs petites économies sont des petits pays insulaires.

Récolte de feuilles de thé à Sylhet (Bangladesh).



À la CM12, les Ministres ont réaffirmé leur engagement en faveur du Programme de travail sur les petites économies et ont donné pour instruction au Comité du commerce et du développement de poursuivre ses travaux en sessions spécifiques. Ils lui ont également donné pour instruction de continuer à suivre l'état d'avancement des propositions des petites économies au sein des organes et groupes de négociation de l'OMC, dans le but de trouver des solutions aux problèmes liés au commerce constatés dans le cadre de l'intégration des petites économies vulnérables (PEV) dans le système commercial multilatéral.

Les Ministres ont pris note des travaux entrepris depuis 2018, y compris en ce qui concerne les difficultés rencontrées par les petites économies dans le cadre de leurs efforts de réduction des coûts du commerce, en particulier au moyen de la facilitation des échanges; les possibilités et difficultés qui se présentent aux petites économies pour ce qui est d'attirer les investissements; et l'incidence économique et commerciale des catastrophes naturelles sur les petites économies.

Les Ministres ont donné pour instruction au Secrétariat de fournir des renseignements pertinents et une analyse factuelle pour examen par les Membres dans le cadre de sessions spécifiques, en particulier sur l'intégration des petites économies dans l'économie post-COVID-19 – pour analyser les effets de la pandémie, et les difficultés et possibilités qui en ont découlé.

Sur proposition du Groupe des PEV, les Membres sont convenus des grandes lignes d'un document de fond devant être établi par le Secrétariat, examinant en détail les tendances du commerce des marchandises et des services pour les petites économies, les effets de la pandémie de COVID-19, et les difficultés et possibilités qui se présentent aux petites économies dans la phase de reprise après la COVID-19.



Aide pour le commerce

- Les décaissements au titre de l'Aide pour le commerce sont passés de 47,2 milliards d'USD en 2019 à 48,7 milliards d'USD en 2020. Au total, 556,4 milliards d'USD ont été décaissés depuis 2006.
- En juillet, l'OMC a organisé le huitième Examen global de l'Aide pour le commerce, qui comptait notamment des sessions de haut niveau auxquelles ont assisté des dirigeants d'organisations intergouvernementales et des ministres. Plus de 1 000 personnes ont participé à cet événement.
- L'Examen a porté sur le rôle joué par l'Aide pour le commerce à l'appui d'un commerce écologiquement durable qui tire parti des possibilités offertes par la connectivité numérique et favorise l'inclusion économique, en particulier pour les femmes.

Séance plénière d'ouverture du huitième Examen global de l'Aide pour le commerce à l'OMC, en juillet.

Informations de base

L'Aide pour le commerce est destinée à aider les économies en développement, en particulier les pays les moins avancés, à faire du commerce. L'Initiative Aide pour le commerce, pilotée par l'OMC, incite les gouvernements des économies en développement et les donateurs à prendre conscience du rôle que le commerce peut jouer dans le développement. Cette initiative vise en particulier à mobiliser des ressources afin de surmonter les contraintes liées au commerce identifiées par les pays en développement et les pays les moins avancés.

Financement de l'Aide pour le commerce

D'après les données les plus récentes sur l'Aide pour le commerce publiées par l'OCDE, les décaissements totaux sont passés de 47,2 milliards d'USD en 2019 à 48,7 milliards d'USD en 2020 (voir les figures 16 et 17). Les engagements se sont élevés à 64,6 milliards d'USD en 2020, contre 54,6 milliards d'USD en 2019. Les chiffres relatifs à l'Aide pour le commerce sont tous exprimés en USD de 2020 en prix constants, ce qui peut expliquer de légères différences par rapport aux précédents rapports.

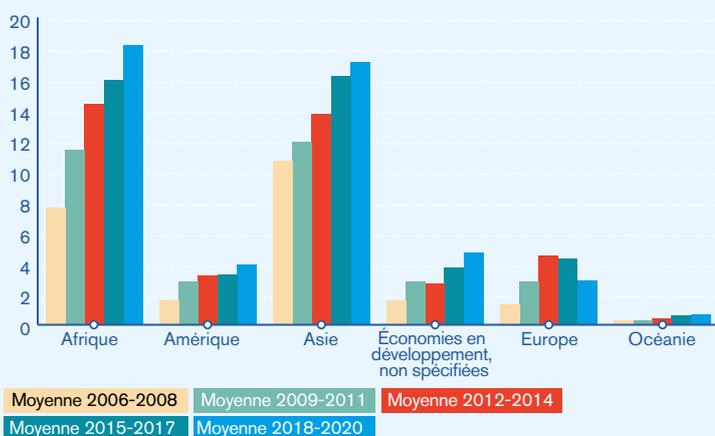
Entre 2006 et 2020, dernière année pour laquelle des chiffres sont disponibles, le montant total de l'Aide pour le commerce – un élément de l'aide publique au développement – versée aux économies en développement a atteint 556,4 milliards d'USD. Quelque 480 milliards d'USD au titre du financement du développement ont également été fournis à des taux non préférentiels.

Depuis le lancement de l'initiative, les décaissements ont augmenté dans toutes les régions (voir la figure 17). En 2020, les flux ont affiché une légère baisse en Afrique, en Asie et en Océanie, mais ils ont augmenté ailleurs, en particulier vers l'Europe. Les Amériques ont enregistré la fluctuation la plus marquée des décaissements, qui sont passés de 3,1 milliards d'USD en 2019 à 4,9 milliards d'USD en 2020, soit une augmentation de 58%.

Figure 16 : Engagements et décaissements au titre de l'Aide pour le commerce, par groupe de revenu (milliards de dollars EU, prix de 2020)



Source : SNPC de l'OCDE (Système de notification des pays créanciers).

Figure 17 : Décaissements au titre de l'Aide pour le commerce, par continent (milliards d'USD, prix de 2020)

Source : SNPC de l'OCDE (Système de notification des pays créanciers).

Programme de travail de l'Aide pour le commerce

Le Comité du commerce et du développement a poursuivi la mise en œuvre du Programme de travail de l'Aide pour le commerce 2020-2022 – intitulé «Permettre un commerce connecté et durable», thème du huitième Examen global de l'Aide pour le commerce (voir ci-après). Des Membres, des institutions de développement, des organismes des Nations Unies et des banques multilatérales de développement ont rendu compte de leurs activités.

Le Comité a organisé des ateliers sur la connectivité numérique et la diversification économique, sur l'optimisation des effets de l'Aide pour le commerce en matière de diversification économique et sur les conclusions tirées de l'exercice 2022 de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce – des questionnaires d'auto-évaluation ont été transmis par des gouvernements d'économies en développement et de pays les moins avancés, des donateurs, des communautés économiques régionales et des partenaires Sud-Sud. Les Membres ont pu échanger des vues sur la façon dont l'Aide pour le commerce peut soutenir la transition vers un développement écologiquement durable et promouvoir la connectivité numérique et l'autonomisation économique des femmes (voir la page 150).



**+ de
1 000**
participants
à l'Examen global
biennal de l'Aide
pour le commerce,
en juillet.

Examen global 2022 de l'Aide pour le commerce

En juillet, l'OMC a procédé à l'Examen global biennal de l'Aide pour le commerce, qui a mis l'accent sur la façon d'aider les économies en développement et les pays les moins avancés à se relever de crises multiples et à renforcer leur résilience pour assurer un développement durable à long terme. L'Examen a donné lieu à 53 séances, auxquelles ont assisté plus de 1 000 participants, dont 25 dirigeants d'organismes internationaux ou ministres.

L'événement était organisé autour de trois thèmes : l'autonomisation économique des femmes, la connectivité numérique et la durabilité environnementale. « L'Initiative Aide pour le commerce peut et devrait avoir pour but d'aider à la mise en place d'une infrastructure essentielle pour le commerce tout en soutenant l'obtention de résultats respectueux du climat, résilients et inclusifs sur la plan socio-économique », a déclaré la Directrice générale Okonjo-Iweala.

L'édition 2022 de la publication « Examen global de l'Aide pour le commerce », lancée par l'OMC lors de la séance plénière d'ouverture, a établi que la pandémie de COVID-19 avait entraîné un réajustement des priorités en matière d'Aide pour le commerce, les bénéficiaires comme les donateurs ayant mentionné des stratégies spécifiquement mises au point pour soutenir la reprise face aux incidences économiques de la pandémie. Pendant la pandémie, la connectivité numérique est apparue comme un facteur important pour la résilience économique ; avec le commerce électronique, il s'agit là de domaines dans lesquels les partenariats public-privé se multiplient, mais où il est encore largement possible d'accroître le financement au titre de l'Aide pour le commerce, indique le rapport.

Lors de la séance d'ouverture, la Directrice générale a déclaré que la pandémie, conjuguée aux nombreux problèmes actuels, avait souligné la nécessité d'accroître les capacités commerciales des économies en développement et des PMA. L'Initiative Aide pour le commerce répondait à ces crises, les décaissements et engagements atteignant des niveaux records. La Directrice générale a lancé un appel en faveur d'une participation accrue du secteur privé à l'aide au développement liée au commerce afin de soutenir la reprise et la résilience. Elle a également suggéré de redéfinir l'« Aide pour le commerce » en tant qu'« Investissement pour le commerce », pour souligner l'importance d'une plus grande coopération entre le secteur public et le secteur privé.

Cadre intégré renforcé

- À la fin de l'année 2022, le Cadre intégré renforcé (CIR) soutenait des projets pour un montant global de 90 millions d'USD, dans le but de mettre le commerce au service de la promotion du développement des pays les moins avancés (PMA).
- Le CIR, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA-ONU) et la Société internationale islamique de financement du commerce (ITFC) ont lancé un projet pour aider huit pays africains à intégrer la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).
- Le renforcement des capacités est demeuré un élément essentiel du soutien du CIR, l'accent étant placé sur l'amélioration des compétences en matière de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, la mise en œuvre des projets et l'efficacité de la communication.

Le CIR a continué de s'appuyer sur les deux piliers que constituent le soutien aux institutions et aux politiques et la stimulation des capacités de production dans les PMA. Depuis le lancement des activités du

CIR en 2010, plus de 16 000 micro, petites et moyennes entreprises ont été soutenues, ce qui a contribué à un accroissement de 600 millions d'USD des exportations et à la création de plus de 36 000 emplois.

L'égalité des genres et l'environnement demeurent des questions transversales prioritaires; de fait, les femmes représentent plus de 60% des bénéficiaires. Les ressources du CIR ont permis de mobiliser plus de 100 millions d'USD dans le cadre de cofinancements avec des gouvernements de PMA, des partenaires de développement et des acteurs du secteur privé. Les activités de renforcement des capacités menées par le CIR avec les ministères du commerce ont contribué à l'élaboration de 59 réglementations favorisant le commerce et l'investissement, comme la nouvelle loi sur la propriété intellectuelle du Rwanda.

Mise en œuvre du soutien aux PMA

À la fin de l'année 2022, la valeur totale des projets soutenus dans le cadre de la phase deux des travaux du CIR s'élevait à 90 millions d'USD, dont 64 millions d'USD servaient à financer des projets en cours de mise en œuvre. Pendant la phase deux, le CIR a obtenu plus de 52 millions d'USD au titre de cofinancements de la part de partenaires, et tous les projets en cours devront être clôturés en 2023.



**+ de
36 000**

Le CIR a contribué à la création de plus de 36 000 emplois depuis 2010.

Transformation de feuilles de thé destinées à l'exportation dans la province de Phongsaly (RDP lao), un projet financé par le CIR.

Informations de base

Le CIR est le seul partenariat multilatéral destiné exclusivement à aider les PMA qui souhaitent utiliser le commerce comme un moteur de croissance, de développement durable et de réduction de la pauvreté. Le partenariat du CIR, qui regroupe 51 pays, 24 donateurs et 8 organisations partenaires, travaille en étroite collaboration avec les gouvernements, les organisations de développement, la société civile et les milieux universitaires. Ensemble, les parties prenantes utilisent leurs connaissances pour régler les questions les plus urgentes en vue de mettre le commerce au service du développement. L'OMC héberge le Secrétariat exécutif du CIR.



Visant une vaste gamme de priorités des PMA, les projets prévoient un soutien aux institutions et aux politiques, tel que l'aide apportée au Timor-Leste pour son accession à l'OMC (voir la page 43). D'autres projets portent par exemple sur la mise en corrélation des services postaux et douaniers, l'élaboration des politiques commerciales, la mobilisation de financements pour l'action climatique et le commerce, et la promotion de l'autonomisation des femmes (voir la page 150).

Depuis mars, un nouveau projet vise à aider huit pays africains à intégrer la ZLECAf, dont l'accord est entré en vigueur en 2019. Dirigé par le CIR, la CEA-ONU et l'ITFC, le projet a été lancé à l'occasion d'une activité en ligne réunissant les Ministres du commerce du Niger, du Sénégal et du Togo, ainsi que d'autres représentants des gouvernements du Burkina Faso, de la Guinée et de la Mauritanie. Les deux pays restants, qui bénéficient de financements par l'intermédiaire d'organisations partenaires, sont la Côte d'Ivoire et la Tunisie.

« Ce programme illustre l'esprit de partenariat qui est nécessaire pour soutenir la mise en œuvre de la ZLECAf », a déclaré la Directrice générale Okonjo-Iweala dans les remarques liminaires qu'elle a prononcées à l'événement.



90 millions d'USD

La valeur totale des projets ayant bénéficié d'un soutien du CIR à la fin de 2022

Évaluation indépendante

À partir des conclusions d'une évaluation indépendante du CIR qui s'est achevée en janvier 2022, le Conseil du CIR a mis davantage l'accent sur la conclusion des activités restantes au titre de la phase deux de ses travaux. Le partenariat du CIR a également commencé à se pencher sur la définition des différentes possibilités pour l'avenir de l'assistance technique liée au commerce (voir la page 147) apportée aux PMA.

La priorité accordée à la durabilité des résultats

L'une des grandes priorités du CIR a été d'établir des unités locales de mise en œuvre dans les PMA afin de coordonner les projets d'Aide pour le commerce et de soutenir l'objectif de l'intégration du commerce dans les politiques publiques. En 2022, 41 des 51 pays du CIR avaient intégré ces unités dans leurs structures gouvernementales. En plus du soutien apporté par ces unités à la durabilité des projets, la priorité a été accordée à la durabilité au sens large, et des évaluations spécialisées en la matière ont notamment été réalisées au Cambodge, au Sénégal et en Tanzanie.

La stimulation de l'apprentissage Sud-Sud

Le renforcement des capacités est demeuré un élément essentiel du soutien apporté par le CIR, l'accent étant mis sur l'amélioration des compétences en matière de suivi, d'évaluation et d'apprentissage, la mise en œuvre et la clôture de projets, et l'efficacité de la communication. Trois activités de renforcement des capacités ont été organisées à Bangkok, à Addis-Abeba et à Lomé et ont permis à plus de 140 partenaires du CIR issus de PMA et d'autres partenaires de mise en œuvre d'échanger des enseignements et des meilleures pratiques.

Commerce, changement climatique et PMA

L'intérêt et la mobilisation pour les questions liées au commerce et au changement climatique se sont amplifiés; le CIR travaille ainsi avec la Gambie, et en collaboration avec des partenaires, à établir des liens entre les politiques commerciales et climatiques et les mécanismes de financement. Une série d'articles en sept parties, consacrée au commerce et au changement climatique dans les PMA, a été publiée sur le site Web « Nouvelles de l'Aide pour le commerce » du CIR.

Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce

- Le Groupe de travail du Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) a approuvé huit projets et sept dons pour l'élaboration de projets, pour un total de 7 millions d'USD, visant à aider les économies en développement à respecter les normes internationales en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé animale et de préservation des végétaux, et à accéder aux marchés internationaux.
- Les enseignements tirés des projets du STDF et d'autres travaux ont été présentés dans le cadre de plus de 60 événements organisés en présentiel et en ligne, qui ont rassemblé plus de 5 000 participants issus d'organisations internationales et régionales, de gouvernements et du secteur privé.
- Dans le cadre d'une évaluation externe, les efforts déployés par le STDF en vue de promouvoir l'égalité des genres ont été reconnus, mais il a été recommandé de faire davantage pour intégrer cette problématique dans l'ensemble des activités du Fonds.
- En mai, des experts des questions sanitaires et phytosanitaires (SPS) ont participé à la première semaine du changement climatique organisée par le STDF, qui a permis d'étudier les conséquences du changement climatique sur les domaines d'activité du Fonds.

Suivant sa stratégie pour la période 2020-2024, intitulée « Perspectives commerciales sûres et inclusives pour les pays en développement », le STDF s'est employé à promouvoir un renforcement durable des capacités SPS des pays en développement. Avec le soutien du STDF, des autorités gouvernementales en Afrique, en Asie, en Amérique latine et aux Caraïbes ont modernisé leur législation SPS, déployé de nouvelles procédures de surveillance des maladies végétales et animales, adopté de nouvelles technologies pour améliorer la gestion des risques SPS, et renforcé la coopération public-privé.

STDF
7 millions
d'USD

La valeur des projets approuvés par le STDF en 2022.

Les bonnes pratiques mises au point avec le soutien du STDF visent à relever les défis SPS, conformément à ce qui est demandé dans la Déclaration SPS pour la CM12 (voir la page 91), afin d'assurer la sécurité alimentaire mondiale.

La contribution des projets du STDF en faveur d'un commerce sûr

En 2022, 13 dons pour la réalisation de projets (DRP) et 10 dons pour l'élaboration de projets (DEP) ont été versés. Au Burkina Faso, le STDF a aidé des agriculteurs à contrôler les aflatoxines dans le maïs, ce qui a permis de réduire jusqu'à 92% de la contamination et contribué à l'augmentation des exportations de maïs. En Ouganda, les financements du STDF ont appuyé une approche public-privé de systèmes de surveillance et de certification, ce qui a permis de réduire sensiblement la menace que représentent les parasites des végétaux pour les exportations de produits horticoles (voir la page 23).

En Amérique latine et aux Caraïbes, un projet régional a permis à 28 laboratoires de 8 pays de se conformer aux normes internationales en matière d'essais, améliorant ainsi la détection de maladies transfrontières. En Mongolie, le STDF a mis à l'essai un système d'identification

Informations de base

Le STDF est un partenariat mondial qui aide les économies en développement à améliorer la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé animale et la préservation des végétaux, ainsi qu'à respecter les prescriptions sanitaires et phytosanitaires (SPS) pour le commerce, sur la base des normes internationales. Établi par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (WOAH), la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé et l'OMC, le STDF contribue à la croissance économique durable, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire. En 2022, il a été financé par des contributions volontaires de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, des États-Unis, de la Finlande, de la France, de l'Irlande, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Suède et de l'Union européenne.

et d'enregistrement des animaux, ce qui a permis de renforcer la lutte contre les maladies animales et la certification des exportations.

Nouveaux projets

Le Groupe de travail du STDF, qui est composé de partenaires, de donateurs et d'experts d'économies en développement, a approuvé huit nouveaux DRP et sept DEP pour une valeur de plus de 7 millions d'USD, contre 3,6 millions d'USD en 2021. Huit de ces nouveaux DRP et DEP sont régionaux et viseront à promouvoir une harmonisation des approches pour améliorer les résultats dans le domaine SPS.

Depuis 2004, plus de 67 millions d'USD ont été approuvés pour le financement de 238 projets, dont un tiers étaient régionaux. La part des fonds du STDF alloués à des projets en faveur de pays les moins avancés et autres économies à faible revenu était de 64% (voir la figure 18).

Diffusion de connaissances

Le STDF continue de promouvoir la connaissance d'éléments transversaux tels que les partenariats public-privé, la certification électronique, les bonnes pratiques réglementaires et le cadre P-IMA du Fonds, qui propose une approche fondée sur des faits pour améliorer la planification dans le domaine SPS.

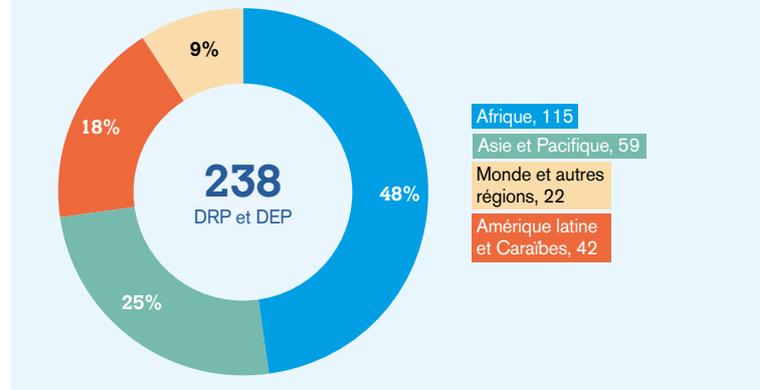
Les données d'expérience et les enseignements tirés des projets du STDF et d'autres travaux ont été présentés dans le cadre de plus de 60 événements, qui ont rassemblé plus de 5 000 participants issus d'organisations internationales et régionales, de gouvernements et du secteur privé. Plus de 90 membres du Groupe de travail et autres experts d'une quarantaine d'organisations ont participé aux groupes de professionnels du STDF et organisé des webinaires pour faire part de leur expérience dans le domaine SPS.

Depuis sa publication à la fin de l'année 2021, le guide du STDF sur les bonnes pratiques réglementaires a été téléchargé plus de 800 fois.

Évaluation externe de l'égalité hommes-femmes

En novembre, le STDF a publié les résultats d'une évaluation externe portant sur la place de l'égalité hommes-femmes dans ses travaux. Cette évaluation devrait aider le STDF à définir un plan d'action en faveur de l'égalité hommes-femmes

Figure 18 : Projets et DEP du STDF, 2004 à 2022



pour ses activités, qui viendrait compléter les travaux menés à l'OMC sur le commerce et l'égalité des genres (voir la page 150).

La réalisation de cette évaluation découle de la prise de conscience du fait que les femmes, en particulier dans les économies à faible revenu, rencontrent davantage de difficultés que les hommes s'agissant de l'accès aux ressources et aux compétences nécessaires au respect des normes SPS.

Le Groupe de travail a été prié de mieux sensibiliser l'ensemble du partenariat du STDF aux questions liées à l'égalité hommes-femmes et d'accroître la visibilité de cette problématique.

Première Semaine du changement climatique organisée par le STDF

En mai, des experts des questions SPS ont participé à la toute première semaine du changement climatique organisée par le STDF. À l'occasion d'une série de webinaires, les participants ont étudié les défis que pose le changement climatique pour les capacités en matière de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé des animaux et de préservation des végétaux, et ils ont recensé des moyens de faire face aux nouveaux risques et de faciliter un commerce sûr.

Cette manifestation a montré comment le commerce pouvait jouer un rôle positif en contribuant à lutter contre les effets du changement climatique sur l'offre alimentaire mondiale, comme les déficits alimentaires de plus en plus fréquents que connaîtront certaines régions et qui impliqueront un accroissement des échanges pour répondre à la demande.



Coopération technique et formation

- Le Secrétariat de l'OMC a progressivement repris ses activités d'assistance technique en présentiel, tout en continuant de proposer des formats virtuels.
- Le Secrétariat a mené environ 120 activités d'assistance technique, soit 50% de plus qu'en 2021. Le nombre de cours d'apprentissage en ligne est passé à 139, avec l'ajout de 8 nouveaux cours.
- Quelque 5 500 participants ont bénéficié d'activités d'assistance technique locales, régionales et mondiales, et plus de 3 400 inscriptions ont été enregistrées pour les cours d'apprentissage en ligne.
- L'Afrique demeure la région où le taux de participation aux cours d'apprentissage en ligne est le plus élevé, à 37% de l'ensemble des participants.

Informations de base

Les programmes d'assistance technique de l'OMC sont coordonnés par l'Institut de formation et de coopération technique. Ses activités comprennent l'apprentissage en ligne, les cours de formation aux niveaux mondial et régional, les Programmes universitaires et les ateliers locaux et régionaux. Les Programmes d'assistance technique aident les Membres de l'OMC à mieux comprendre leurs droits et obligations dans le cadre du système commercial multilatéral, ce qui renforce leur capacité de tirer profit de leur participation au système.

Le Secrétariat de l'OMC a repris ses activités d'assistance technique en présentiel en 2022, par suite de l'amélioration de la situation liée à la COVID-19.

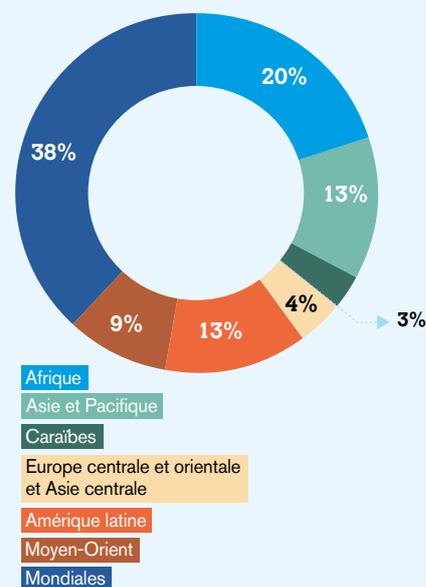
Compte tenu de l'amélioration de la situation liée à la COVID-19, le Secrétariat de l'OMC a repris les activités d'assistance technique locales, régionales et mondiales en présentiel, tout en maintenant une offre en ligne. Cent vingt activités d'assistance technique ont ainsi été organisées au cours de l'année (sans compter les cours d'apprentissage en ligne), soit 50% de plus qu'en 2021.

Le nombre de cours d'apprentissage en ligne proposés par le Secrétariat est passé à 139, avec l'ajout de 8 nouveaux cours. Plus de 50% des participants ont eu accès à la formation au moyen de la plate-forme d'apprentissage en ligne de l'OMC.

Quelque 5 500 participants ont bénéficié d'activités d'assistance technique locales, régionales et mondiales, et plus de 3 400 inscriptions ont été enregistrées pour les cours d'apprentissage en ligne (la plupart des participants ont suivi plusieurs cours). Par rapport à l'année précédente, le nombre total d'activités de formation a augmenté d'un tiers, mais il est resté inférieur aux niveaux d'avant la COVID-19.

Comme par le passé, l'Afrique a représenté la part la plus importante de l'ensemble des activités d'assistance technique (20%), suivie de la région Asie-Pacifique et de l'Amérique

Figure 19 : Activités d'assistance technique par région en 2022



Programme franco-irlandais de stages pour les missions



Mohammed Wakil Bukar,
Nigéria

« Ce programme a été très instructif et m'a permis d'acquérir une grande variété d'expériences et de connaissances. J'ai eu accès à un nombre incalculable d'activités de formation, d'études de cas et d'échanges de connaissances et d'idées en lien avec la politique commerciale, les processus de négociation à l'OMC et le système commercial multilatéral en général. J'ai eu la possibilité de suivre des formations utiles dans différents domaines thématiques de l'OMC et j'espère contribuer de manière positive à la promotion du système commercial multilatéral. C'est un honneur et un privilège d'avoir pu participer à ce grand programme et je remercie l'OMC et les parrains (la France et l'Irlande) de m'avoir donné cette opportunité ».

Programme de formation des Pays-Bas



Alice Tumbo,
Kenya

« Mon parcours dans le cadre du Programme de formation des Pays-Bas a été une expérience formatrice sur le plan professionnel et personnel. Au Secrétariat de l'OMC, j'ai pu acquérir des compétences précieuses, en facilitant des travaux ordinaires mais aussi des négociations dans un cadre multilatéral. Ce programme m'a également donné l'occasion de créer un réseau de contacts utile avec des collègues du Secrétariat et d'autres stagiaires. Les nombreuses réunions et discussions que j'ai eues avec d'autres institutions m'ont permis d'élargir ma vision du système commercial multilatéral. Cela m'a permis d'améliorer nettement ma capacité d'obtenir des résultats en ce qui concerne le programme de mon pays en matière de commerce ».

latine (13% chacune), des pays arabes et du Moyen-Orient (9%), de l'Europe centrale et orientale et de l'Asie centrale (4%), et des Caraïbes (3%). L'Afrique a également enregistré le plus fort taux de participation aux cours d'apprentissage en ligne (37%), devant la région Asie-Pacifique (28%). S'agissant de ces cours d'apprentissage en ligne, 27% ont été suivis par des participants de pays les moins avancés (PMA).

Les activités ont été mises en œuvre dans le cadre du Plan 2022-2023 en matière d'assistance technique et de formation, qui conserve l'approche de «gestion axée sur les résultats» appliquée à la formation. Des lignes directrices et des critères de référence ont permis d'avoir des programmes de haut niveau, des méthodes d'enseignement cohérentes et une évaluation régulière de toutes les activités d'assistance technique de l'OMC.

Un grand nombre des activités mises en œuvre en 2022 (38%) étaient des activités «mondiales» destinées aux participants de tous les pays bénéficiaires Membres de l'OMC et observateurs, sans cibler de région ou d'économie en particulier. Les 62% restants correspondaient à des activités locales et régionales (voir la figure 19), ces premières étant majoritaires, conformément à l'approche fondée sur la demande du Secrétariat.

Participation aux activités d'assistance technique

Les femmes ont représenté près de 50% des participants à toutes les activités d'assistance technique de l'OMC. Environ 63% des activités d'assistance technique (y compris les cours d'apprentissage en ligne) ont été proposés en anglais, 20% en français, 7% en espagnol, et les 11% restants se sont déroulés dans plusieurs langues, avec l'appui d'un service d'interprétation.

L'assistance technique aux pays en cours d'accession à l'OMC s'est poursuivie (voir la page 45), et plusieurs fonctionnaires gouvernementaux de ces pays ont participé à des activités d'assistance technique menées en présentiel et à distance.

Programmes de stages

En 2022, comme par le passé, la plupart des fonctionnaires gouvernementaux qui ont effectué des stages à l'OMC venaient de PMA

et d'autres pays à faible revenu d'Afrique et de la région Asie-Pacifique; conformément aux objectifs des programmes, le nombre d'hommes et de femmes était équilibré parmi les participants.

Dix-neuf participants (8 femmes et 11 hommes) ont suivi le Programme franco-irlandais de stages pour les missions, qui propose aux fonctionnaires en poste dans les capitales d'être affectés 10 mois dans la mission du Membre concerné à Genève. Douze participants (8 femmes et 4 hommes) ont suivi le Programme de formation des Pays-Bas, qui dure également 10 mois. Cinq fonctionnaires (trois femmes et deux hommes) ont participé au Programme de stages de coordonnateur régional, et trois stagiaires (deux femmes et un homme) ont pris part au Programme de stages sur l'accession.

En 2022, 12 jeunes professionnels (7 femmes et 5 hommes) ont été recrutés par le Programme pour les jeunes professionnels à l'issue d'un processus de sélection fondé sur le mérite. Les jeunes professionnels viennent de pays Membres de l'OMC qui ne comptent pas plus d'un fonctionnaire au sein du Secrétariat, l'idée étant d'accroître les possibilités pour les jeunes issus de Membres qui sont sous-représentés dans l'Organisation (voir la page 189).

Financement de l'assistance technique

Le programme d'assistance technique est financé principalement par le Fonds global d'affectation spéciale par l'intermédiaire de contributions volontaires des Membres de l'OMC. On observe une baisse progressive des contributions volontaires depuis plus de 10 ans. En 2022, les contributions totales s'élevaient à 3,9 millions de CHF, contre 5,4 millions de CHF en 2021.

Les autres sources de financement sont notamment le budget ordinaire de l'OMC pour les cours dispensés à Genève et les activités d'assistance technique locales – 4,8 millions de CHF pour 2022, et les contributions des autres fonds d'affectation spéciale (comme le Programme franco-irlandais de stages pour les missions et le Programme de formation des Pays-Bas), qui se sont élevées à 2,5 millions de CHF en 2022.

Programme de stages de coordonnateur régional



Jonah Taravaki,
Vanuatu

« Le Programme de stages de coordonnateur régional m'a donné la possibilité de découvrir les réunions importantes de l'OMC, comme celles du Conseil général, du Conseil des ADPIC, du Comité de l'évaluation en douane, du Comité de l'agriculture, du Comité du budget et des finances, du Comité de l'accès aux marchés, etc., dans lesquelles j'ai pu apprendre des débats. J'ai eu le privilège de participer aux retraites organisées par l'OMC sur la pêche et sur l'agriculture. Ces retraites sont importantes pour le Pacifique puisqu'elles abordent des questions liées à la pêche en rapport avec les résultats de la CM12 et l'agriculture, notamment en ce qui concerne la crise de la sécurité alimentaire. Cette expérience incroyable m'a donné courage et confiance ».

Programme pour les jeunes professionnels



Anastasiia Koltunova,
Ukraine

« Lors de mon séjour, j'ai eu le privilège de contribuer aux travaux multidimensionnels et dynamiques de la Division du commerce et de l'environnement, tant dans le domaine des obstacles techniques au commerce (OTC) que dans celui du commerce et de l'environnement. J'ai eu la rare opportunité de pouvoir développer mes connaissances sur les liens entre le commerce, d'une part, et les questions liées au changement climatique, à la santé publique et au numérique, d'autre part, ainsi que mes compétences dans le domaine du règlement des différends à l'OMC ».



La DG Okonjo-Iweala ouvre le premier Congrès mondial sur le commerce et l'égalité des genres à l'OMC, le 5 décembre.

Commerce et autonomisation des femmes

- L'OMC et son Centre de recherche sur l'égalité des genres ont organisé le premier Congrès mondial sur le commerce et l'égalité des genres pour discuter de l'autonomisation des femmes grâce au commerce.
- L'Unité Commerce et égalité des genres s'est employée à promouvoir l'élaboration de politiques commerciales tenant compte des questions de genre, à dynamiser la recherche sur le commerce et l'égalité des genres, et à mettre l'Aide pour le commerce au service des femmes.
- L'OMC a lancé sa base de données de recherche sur le commerce et les questions de genre, qui regroupe en un seul endroit des documents permettant d'examiner le lien entre le commerce et l'égalité des genres sous différents angles.

En décembre, l'OMC et son Centre de recherche sur l'égalité des genres ont organisé l'édition inaugurale du Congrès mondial sur le commerce et l'égalité des genres ; l'Organisation réunissait pour la première fois des chercheurs et des responsables gouvernementaux pour discuter de l'autonomisation des femmes grâce au commerce.

Sur le thème « L'égalité des genres pour un commerce et une reprise durables », ce congrès a réuni plus de 80 intervenants pour les 15 sessions qui ont examiné les dernières

constatations sur l'exploitation de politiques commerciales tenant compte de la dimension de genre pour aider le monde à se remettre des crises multiples liées à la pandémie de COVID-19, à la guerre en Ukraine, aux prix élevés de l'énergie et des combustibles, et au changement climatique.

Les femmes sont plus durement touchées par les crises mondiales et la recherche est essentielle pour veiller à ce que les politiques commerciales contribuent efficacement à une reprise qui tienne compte de l'égalité des genres, a-t-on entendu lors du Congrès. « Les crises ne sont pas neutres du point de vue du genre. Nous devons agir, et nous devons agir maintenant », a déclaré la Directrice générale Okonjo-Iweala lors de la séance d'ouverture. « Nous avançons dans la bonne direction, mais nous avons encore un long chemin à parcourir. Nous avons besoin de bonnes recherches pour nous montrer la voie », a-t-elle ajouté.

Le Centre de recherche sur l'égalité des genres est un réseau mondial d'experts du commerce et de l'égalité des genres; il compte parmi ses principaux participants l'OCDE, la CNUCED, le FMI, la Banque mondiale, l'ITC, la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le Programme de chaires de l'OMC et de prestigieuses universités.

Domaines prioritaires

En 2022, l'Unité Commerce et égalité des genres de l'OMC a axé ses travaux sur trois domaines d'action prioritaires – promouvoir l'élaboration de politiques commerciales tenant compte des questions de genre, dynamiser la recherche sur le commerce et l'égalité des genres au niveau mondial, et mettre l'Aide pour le commerce (voir la page 141) au service des femmes.

La Stratégie Commerce et égalité des genres à 360° de l'Unité, un programme de renforcement des capacités destiné aux fonctionnaires gouvernementaux et aux femmes entrepreneurs, vise à consolider les connaissances des Membres sur ces deux thématiques et à proposer des programmes de formation aux fonctionnaires gouvernementaux. Ce programme permet aux fonctionnaires de se pencher sur les difficultés liées au commerce que rencontrent les femmes et de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques, stratégies et programmes relatifs à l'égalité des genres.

Au total, 53 fonctionnaires gouvernementaux représentant plus de 30 Membres de l'OMC ont suivi le cours de formation sur le commerce et l'égalité des genres qui a eu lieu en mars et en avril. Les participants ont reçu des conseils en vue d'intégrer la dimension du genre dans leurs travaux et dans les politiques commerciales locales.

Le Centre de recherche a organisé trois ateliers au cours desquels des experts du commerce et de l'égalité des genres et des parties prenantes extérieures ont discuté des questions d'actualité dans ces domaines. Les ateliers ont essentiellement porté sur l'accès des femmes entrepreneurs au financement du commerce, la collecte de données sur l'égalité des genres et l'intégration des questions y relatives dans les travaux menés à l'OMC.

Journée des femmes

Dans un message vidéo visant à célébrer la Journée internationale des femmes le 8 mars 2022, la Directrice générale a déclaré qu'il fallait se servir du commerce pour mettre fin à la marginalisation des femmes dans l'économie mondiale, alors que les inégalités entre les genres se creusaient dans la foulée de la crise liée à la COVID-19. « Réduire les disparités entre les genres dans le commerce et l'économie en général n'est pas juste la bonne chose à faire sur le plan moral, c'est la chose économiquement intelligente à faire », a-t-elle indiqué.

La Directrice générale a annoncé qu'un organisme indépendant formulerait des recommandations concernant des programmes et mesures spécifiques que le Secrétariat de l'OMC pourrait mettre en œuvre. « Parvenir à un équilibre entre les hommes et les femmes et à l'inclusion, sur les plans interne et externe,

sont les deux faces d'une même médaille. Ces deux principes font partie de l'action menée par l'OMC pour tenir compte des différences entre les hommes et les femmes », a-t-elle déclaré.

Base de données et exercice de suivi

En avril, l'OMC a lancé sa base de données de recherche sur le commerce et les questions de genre, qui regroupe en un seul endroit plus de 140 documents de recherche et publications examinant le lien entre le commerce et l'égalité des genres sous différents angles. Ce nouvel outil vient compléter les travaux menés par le Groupe de travail informel sur le commerce et l'égalité des genres (voir la page 72) sur les questions liées à la collecte de données relatives au genre dans le cadre du commerce.

L'exercice de suivi et d'évaluation de l'Aide pour le commerce (voir la page 141) montre que plus de 90% des Membres de l'OMC intègrent des questions liées à l'égalité des genres dans leurs programmes, et soutiennent les femmes entrepreneurs en renforçant leurs capacités. Pour la première fois, les Membres ont intégré des questions « non commerciales » dans l'élaboration de leurs programmes, comme la question de la violence sexiste. Les difficultés rencontrées par les Membres concernent principalement l'évaluation de l'impact et la collecte de données.



**+ de
90%**

L'exercice de suivi de l'Aide pour le commerce a montré que plus de 90% des Membres de l'OMC intègrent des questions liées à l'égalité des genres dans leurs programmes

Intervenants du Congrès mondial sur le commerce et l'égalité des genres lors d'une séance sur les répercussions économiques de la violence sexiste.

